

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

John A. St-Cyr à Marguerita Peralt, John Wilson à Clara Brown, John Farrell à Katie Hall, Adolphe Woods Jr à Maude Gaudry, Albert Paulston à Marie Balsler, Wm H. Johnson à Gertrude Dentinger, Felice Tranchina à Anna E. Gilmore, Pierre Geo. Moreno à Marie L. Flotte, Vito Mauro à Catherine Peres, O. C. F. Dodge à Frances McKee, Fernand F. Teissier à Ida M. Marquer.

NAISSANCES.

Mme Geo. F. Fitzgerald, un garçon; W. S. Dirker, un garçon; G. V. Manent, une fille; C. B. Moore, une fille.

DECES.

Audrey E. Drennan, 6 mois, 536 Pine; Phil. Fitzsimmons, 47 ans, 1662 St Thomas; Lawrence P. Gals, 71 ans, 3624 N. Rempart; Bessie M. Per, 13 ans, 1058 St Charles; Céclie, 55 ans, Français et St-Jude; Albert Wellbacher, 68 ans, N. Peters; Mary E. Carey, 42 ans, 1378 Annouciation; L. O. Pace, 23 ans, Hôpital Touro; Evelina A. Frich, 2 mois, 1227 Lafayette; Jos M. Bright, 17 mois, Gordon et Urquhart; Louis Lederle, 59 ans, 716 Alvar; Jeannette Smith, 38 ans, 4817 Collège; Jesse Jones, 35 ans, Alvar; Herbert Aydell, 40 ans, Hôpital Touro; Wm Joseph, Asile de la Ste Famille; Jos Vigo, 1 mois, 1431 St Claude; Hy Boisjoul, 61 ans, 637 Ste Anne.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Demande d'émancipation: A. J. Gardes. Emma T. Rylander Muse vs Geo. Muse, demande de divorce. H. D. Newman vs S. E. Cobb, suite provisoire de \$850. M. Willelmina-Vogt vs John J. Winston, réclamation de \$214.48 sur des billets. Succession ouverte: Mme Mary Lestelle.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUOOLIN. Comparutions: Bud Collis, attaque à main armée; Daniel Mooney, emprise non légitime; Edw. Wattinger et Jos. Ray, actes de violence; Jas. Rallo, larcin; Mme Hy. Welch, attaque à main armée. Trouvé coupable: Prince E. Gaywood, actes de violence. Acquittée: Fannie Baistle, larcin.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Mrs Virginie Muller à Mme Marie Muller, intérêt dans portion, Grand Route St. John, Esplanade, emplacement et Florida, \$200. Alfred E. Livaudais à John M. Seyn, portion, Nashville, Freret, Howard et Bloomington, \$3,700. Joseph Barthe à Mme Chas. Maheux, moitié d'un terrain, Adams, Hampton, Burdette et Maple, \$1250. Ernest A. Carrère à Jos. Alfred, errain, Marigny, Mandeville, Derigny et Claiborne, \$596. Geo. J. Devron à Otto Helzman, errain, Royale, Chartres, Clouet et Louis, \$1,800. French Market, Hom'd Ass'n à son Sabathier, 2 terrains, Force, Havana, Vertu, Warsaw, \$700. Elias Patis à Mme Geo. St Paul, terrain, Toult, Rocheblave, Up-

Hippity hop Chez l'épicier Acheter un paquet de ZU ZU La Meilleur Croquant au gingembre Bon et croquant. Il vous rendra heureux pour 5c NATIONAL BISCUIT COMPANY

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 5 juin 1908. SENAT. Défavorable sur le bill Derouen remboursant certaines taxes de drainage. Favorable sur le bill McVea ordonnant le dénombrement des enfants en âge de recevoir de l'instruction. Favorable sur le bill Smith amendant la charte de Shreveport relativement au bureau de santé de cette ville. Avis de dépôt des bills suivants est donné: Par M. McDonald, transférant la capitale de la paroisse de Jackson. Par M. Friedman, relativement à l'organisation de corps de pompiers dans les bourgs et les villages. Bills déposés: Par M. Dougherty, amendant la loi de 1898 relative à la vente de la coraïne, amendant la loi sur les 'slot machines'. Par M. Wall, amendant la loi sur les élections primaires. Par M. Nettles, fusionnant les fonctions de conservateur et de secrétaire de l'enregistrement électoral. Par M. Comiskey, tendant à prévenir l'infanticide. Par M. Locke, étendant les pouvoirs de la commission des chemins de fer. Par M. Roy d'Arvoelles, amendant l'article 2325 du code relatif au droit d'héritage dans les accidents. Par M. Atkinson, amendant l'article 64 de 1904 relative aux agents de corporations étrangères cités en justice. Le bill Delahoussaye accordant au district de drainage de Cypress Island le droit d'utiliser un canal est adopté. Le bill Nettles fixant la licence des colporteurs est indéfiniment renvoyé. Sur proposition de M. Ventress le bill Hughes, Kalksky et Taylor est renvoyé au comité. Le bill du sénateur Gueydan au corant les bureaux des écoles à donner au gouvernement fédéral le droit de passage pour la construction de canaux est définitivement adopté. M. Ventress dépose un bill amendant l'article 15 de la loi 70 de 1900 relatif au bureau de contrôle du pénitencier et la chambre s'ajourne à lundi à midi.

FAITS DIVERS.

Nègre tué.

Un nègre nommé William Moore a été tué l'autre nuit à l'angle des rues Perdido et Franklin. Armé d'un rasoir il avait poursuivi une négresse, Mary Kinrow, et celle-ci s'était réfugiée chez un noir du nom de John Lewis, dit Boots, avec lequel elle vivait. Moore a alors, au lieu de plusieurs témoins, lancé des pierres sur la maison Lewis, en menaçant ceux qui y étaient enfermés. A trois heures moins quelques minutes du matin deux coups de feu ont retenti, et la police, arrivée aussitôt, a trouvé Moore étendu sur le trottoir. Il est mort peu d'instants après. Lewis qui, croit-on, a tiré les coups de feu de l'intérieur de la maison, a pris immédiatement la fuite dans la direction des bois.

Affaire Remise.

Louis Ferina, l'épicier de la rue Bourgogne accusé de recel, a comparu hier à la seconde cour criminelle de cité, mais l'affaire a été renvoyée à cause de l'absence du principal témoin. Ce témoin est un ancien charrier de la Morris McGraw Wooden and Willowware Company, qui a déclaré que Ferina l'avait induit à dérober plusieurs articles. Une première fois Ferina fut condamné pour recel des articles volés, mais un avocat fit rouvrir son procès. Depuis le nègre voulut et accusateur a mystérieusement disparu, et il a été impossible de le retrouver malgré les plus actives recherches.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 5 juin 1908. SENAT. Défavorable sur le bill Derouen remboursant certaines taxes de drainage. Favorable sur le bill McVea ordonnant le dénombrement des enfants en âge de recevoir de l'instruction. Favorable sur le bill Smith amendant la charte de Shreveport relativement au bureau de santé de cette ville. Avis de dépôt des bills suivants est donné: Par M. McDonald, transférant la capitale de la paroisse de Jackson. Par M. Friedman, relativement à l'organisation de corps de pompiers dans les bourgs et les villages. Bills déposés: Par M. Dougherty, amendant la loi de 1898 relative à la vente de la coraïne, amendant la loi sur les 'slot machines'. Par M. Wall, amendant la loi sur les élections primaires. Par M. Nettles, fusionnant les fonctions de conservateur et de secrétaire de l'enregistrement électoral. Par M. Comiskey, tendant à prévenir l'infanticide. Par M. Locke, étendant les pouvoirs de la commission des chemins de fer. Par M. Roy d'Arvoelles, amendant l'article 2325 du code relatif au droit d'héritage dans les accidents. Par M. Atkinson, amendant l'article 64 de 1904 relative aux agents de corporations étrangères cités en justice. Le bill Delahoussaye accordant au district de drainage de Cypress Island le droit d'utiliser un canal est adopté. Le bill Nettles fixant la licence des colporteurs est indéfiniment renvoyé. Sur proposition de M. Ventress le bill Hughes, Kalksky et Taylor est renvoyé au comité. Le bill du sénateur Gueydan au corant les bureaux des écoles à donner au gouvernement fédéral le droit de passage pour la construction de canaux est définitivement adopté. M. Ventress dépose un bill amendant l'article 15 de la loi 70 de 1900 relatif au bureau de contrôle du pénitencier et la chambre s'ajourne à lundi à midi.

CHAMBRE.

Quatre-vingt-trois membres sont présents lorsque le speaker ouvre la séance. Le président nommé MM. Polk, Payne de Grant, Y. L. Fontenot, Shattuck et McClelland membres d'un comité pour la rédaction de résolutions à l'occasion de la mort du sénateur Nugent. La résolution de M. Thomas, requérant un état détaillé des dépenses de la commission d'enquête sur le port de la Nouvelle-Orléans est adoptée. Rapports déposés: Favorable, avec amendement, sur le bill Fontenot créant la paroisse d'Evangeline. —Eccente, maman. Sa voix tremblait. Madame Daubien la regarda avec attendrissement. —Qu'y a-t-il, Claude? —Il y a que je voudrais te demander une permission. —Une permission? —Oui, mère... Celle de te quitter pour quelques jours. —Ah! Il se hâta de dire: —Tu sais que le docteur te trouve bien mieux et qu'il n'a prouvé plus aucune inquiétude à ton sujet... Si je te demande cette permission de m'éloigner de toi pendant quelques jours, c'est que j'ai l'assurance qu'une nouvelle crise ne surviendra pas... et que tu ne manqueras de rien ici en mon absence. —C'est que je sais que tu seras bien soignée et que je te retrouverai un peu plus forte, un peu plus vaillante encore. Madame Daubien, la tête appuyée à l'oreiller, les paupières closes, ne répondit pas tout de suite. L'ingénieur avait senti ses paupières mais tressaillir dans les sienes. Un soupir avait été étouffé par ses lèvres ridées. Enfin elle balbutia: —C'est toujours à Paris, n'est-ce pas, que tu veux aller? Et lui, tout bas: —C'est toujours à Paris... oui. —Alors tu perdras dans cette

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 5 juin 1908. SENAT. Défavorable sur le bill Derouen remboursant certaines taxes de drainage. Favorable sur le bill McVea ordonnant le dénombrement des enfants en âge de recevoir de l'instruction. Favorable sur le bill Smith amendant la charte de Shreveport relativement au bureau de santé de cette ville. Avis de dépôt des bills suivants est donné: Par M. McDonald, transférant la capitale de la paroisse de Jackson. Par M. Friedman, relativement à l'organisation de corps de pompiers dans les bourgs et les villages. Bills déposés: Par M. Dougherty, amendant la loi de 1898 relative à la vente de la coraïne, amendant la loi sur les 'slot machines'. Par M. Wall, amendant la loi sur les élections primaires. Par M. Nettles, fusionnant les fonctions de conservateur et de secrétaire de l'enregistrement électoral. Par M. Comiskey, tendant à prévenir l'infanticide. Par M. Locke, étendant les pouvoirs de la commission des chemins de fer. Par M. Roy d'Arvoelles, amendant l'article 2325 du code relatif au droit d'héritage dans les accidents. Par M. Atkinson, amendant l'article 64 de 1904 relative aux agents de corporations étrangères cités en justice. Le bill Delahoussaye accordant au district de drainage de Cypress Island le droit d'utiliser un canal est adopté. Le bill Nettles fixant la licence des colporteurs est indéfiniment renvoyé. Sur proposition de M. Ventress le bill Hughes, Kalksky et Taylor est renvoyé au comité. Le bill du sénateur Gueydan au corant les bureaux des écoles à donner au gouvernement fédéral le droit de passage pour la construction de canaux est définitivement adopté. M. Ventress dépose un bill amendant l'article 15 de la loi 70 de 1900 relatif au bureau de contrôle du pénitencier et la chambre s'ajourne à lundi à midi.

CHAMBRE.

Quatre-vingt-trois membres sont présents lorsque le speaker ouvre la séance. Le président nommé MM. Polk, Payne de Grant, Y. L. Fontenot, Shattuck et McClelland membres d'un comité pour la rédaction de résolutions à l'occasion de la mort du sénateur Nugent. La résolution de M. Thomas, requérant un état détaillé des dépenses de la commission d'enquête sur le port de la Nouvelle-Orléans est adoptée. Rapports déposés: Favorable, avec amendement, sur le bill Fontenot créant la paroisse d'Evangeline. —Eccente, maman. Sa voix tremblait. Madame Daubien la regarda avec attendrissement. —Qu'y a-t-il, Claude? —Il y a que je voudrais te demander une permission. —Une permission? —Oui, mère... Celle de te quitter pour quelques jours. —Ah! Il se hâta de dire: —Tu sais que le docteur te trouve bien mieux et qu'il n'a prouvé plus aucune inquiétude à ton sujet... Si je te demande cette permission de m'éloigner de toi pendant quelques jours, c'est que j'ai l'assurance qu'une nouvelle crise ne surviendra pas... et que tu ne manqueras de rien ici en mon absence. —C'est que je sais que tu seras bien soignée et que je te retrouverai un peu plus forte, un peu plus vaillante encore. Madame Daubien, la tête appuyée à l'oreiller, les paupières closes, ne répondit pas tout de suite. L'ingénieur avait senti ses paupières mais tressaillir dans les sienes. Un soupir avait été étouffé par ses lèvres ridées. Enfin elle balbutia: —C'est toujours à Paris, n'est-ce pas, que tu veux aller? Et lui, tout bas: —C'est toujours à Paris... oui. —Alors tu perdras dans cette

est président de son comité de campagne. M. Wickliffe a été délégué à la convention constitutionnelle de 1899. Il est le fils du défunt gouverneur Wickliffe et le cousin de l'ex-gouverneur Beckham. C'est un brillant orateur et il fera une campagne très active. Les autres candidats sont le congressiste Pavrot, l'ex-congressiste Robertson et l'ex-sénateur d'état Lefebvre.

Condamnation d'un maître-chanteur de la Main Noire.

Alberto Pumella, l'italien récemment convaincu par un jury d'avoir jeté une bombe de dynamite sur la maison de Charles Grafagnini, à l'angle des rues Palmrye et Claiborne, a été condamné hier à vingt ans de travaux forcés par le juge Baker, de la cour criminelle de district. Plusieurs lettres anonymes portant les signes de la Main Noire avaient été adressées à Grafagnini, qui est un épicien prospère. Il fut condamné de l'argent sous peine de destruction de sa maison. Il n'en tint compte, et une nuit une explosion le révéla. Une bombe de dynamite avait défoncé le trottoir et brisé la devanture de maison. La bombe avait été arrêtée par un fil de fer et avait prématurément fait explosion. Sans quoi la maison eût été probablement détruite et les membres de la famille Grafagnini eussent péri. Plusieurs témoins ont vu Pumella s'éloigner rapidement de la maison de Grafagnini après l'explosion. En outre, avant l'attentat, il avait fréquemment fait allusion aux demandes d'argent dans des conversations avec Grafagnini. Joseph Mouffe, le complice de Pumella, sera jugé ce mois-ci. Il paraît qu'on a relevé contre lui des preuves également probantes.

TROUVE CUTICURA INDISPENSABLE

Pour ses Enfants—Petites Filles Souffrant d'Éczéma Irritant Couvrant la Tête par Derrière—Bébé Aussi à la Peau Sensible. TOUS VITE GUERIS PAR "MERVEILLEUX ONGUENT"



Les Remèdes Cuticura. Je l'avai la tête de mes enfants avec le Savon Cuticura puis j'y appliquai le merveilleux Onguent Cuticura. Je reconnus qu'après cinq fois et je puis dire qu'elle est complètement guérie. J'ai un autre bébé qui est si peiné que la peau forme des plaques sur son nez et sur son front et à même saigné. Je le soignai avec le Savon Cuticura et l'Onguent Cuticura et le lendemain matin il était guéri. J'emploie encore les Remèdes Cuticura quand un membre de ma famille a une plaie quelconque. Je ne pourrai jamais assez recommander Cuticura; il est indispensable dans toute maison. Je ne connais rien qui l'égalé. Mme. Napoléon Duceppe, 41 Rue D'Artois, Montréal, Qué., 21 Mai, 1907.

ULCERE DOULOUREUX

"J'ens un ulcère sur le pied pendant plus d'un an, et il était très douloureux parce qu'il saignait. J'avais un médecin, mais son traitement était inefficace. Je commençai à y avoir mes environs l'usage du Savon Cuticura, de l'Onguent Cuticura et des Pâtes Cuticura. J'en employai deux assortiments et l'ulcère est maintenant guéri. Mme E. F. Ryder, West Brewster, Mass., 29 Avril, 1907." Expédié Gratis, Livret Cuticura sur les Maladies de la Peau.

AMUSEMENTS EGLISE ST-MAURICE FOIRE AU PROFIT DE LA SUNDITE EGLISE DANS LE PARC FRISCOVILLE, aux Abattoirs SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI, 6, 7, 8 JUIN 1908. ENTREE: GRATUITE POUR LES DAMES ET LES ENFANTS. 25 Sous.

WHITE CITY (CITE BLANCHE) VAUDEVILLE 20-30-40 Billets en vente au Mogasin de Musique de Grunewald.

Mortellement blessé. Un petit garçon de onze ans nommé Sam Steyzell et demeurant rue Cortez entre les rues Gravier et Tulane, a eu les deux jambes coupées hier matin à l'intersection des rues Julia et Cortez par une locomotive de la compagnie de chemin de fer Louisville et Nashville. Le mécanicien Dominick Greget dit que le petit garçon a voulu traverser la voie au moment où la locomotive arrivait et qu'il est tombé. L'enfant a été transporté à l'hôpital où on a constaté qu'il ne pouvait survivre.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT Entrepreneur de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue St Remparts PHONES: 403, 408, 1004 W

Brancho No 817 rue Toulouse VIEUX JOSEPH RAY, Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur, No 1398 AVENUE NORD REMPARTS

TELEPHONE 120. VEUVE JOSEPH RAY, Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur, No 1398 AVENUE NORD REMPARTS

qui est ST-PAUL L'ENCHANTEUR? Demandez-le à l'Abéille Edition Hebdomadaire de "Abéille". Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans l'Abéille. Cette édition, complète avec tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des nouvelles de la Louisiane. Nous le rendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Car si elle répondait aux affirmations optimistes de son fils et les mêmes affirmations, elle ne se faisait plus aucune illusion sur son état. Elle se sentait perdue. Et elle songeait. —Oui, Claude... nous partirons à Maracane, mais je ne saurais plus après de toi pour ce voyage que je fais, comme notre petit Jean, sans confiance, les yeux clos à jamais. Cependant cet arrêt dans la marche de la maladie parut devoir être durable. Quelques jours plus tard, la belle dame put se lever, et aussitôt par son fils, faire quelques pas à travers la chambre, aller s'asseoir dans un fauteuil auprès de la fenêtre. Interrogé de nouveau par laide, le docteur répéta ce qu'il avait déjà déclaré lors de sa première visite: —Madame Daubien peut aller quelque temps encore comme elle peut être emportée brusquement, sans souffrance. Et rien ne peut vous faire savoir la date de cette crise fatale? —Rien. Une semaine encore s'écoula. L'agitation persistait. Gilberte était obligée jour après de la chambre, mais dès qu'elle avait quitté la chambre de celle-ci, elle se trouvait avec Jacqueline dans la chambre où Claude ne paraissait plus. L'intimité de la mère et de la fille semblait être devenue plus grande, plus profonde encore. Presque continuellement elles étaient ensemble. Gilberte accompagnait Jacqueline à la promenade. Souvent, elles faisaient côte à côte le tour des allées de la propriété. Et la jeune mère, sur la prière de l'enfant, avait même consenti à ce que le lit de celle-ci fût apporté auprès du sien. Elle n'avait plus en un mot de reproche à l'adresse de son mari. Quand elle le rencontrait, elle lui parlait en s'efforçant de rester indifférente, ne pouvant cacher cependant toute la confiance qu'elle endurait. Et lui, en la regardant à la dérobée, amaigri encore et de jour en jour plus grande, semblait-il, plus mince et d'une pâleur qui devenait cireuse, lui... à chaque fois de ces rencontres sentait croître ses remords. Il songeait aux jours qui s'écoulaient, aux jours qui étaient pour lui comme pour Gilberte pleins de regrets, de tortures et de désespoirs. C'était un véritable martyre qu'il endurait. Un matin, après une nuit blanche, une nuit de souffrances sans nom, il prit brusquement dans les signes les mains de la chère malade.

—Eccente, maman. Sa voix tremblait. Madame Daubien la regarda avec attendrissement. —Qu'y a-t-il, Claude? —Il y a que je voudrais te demander une permission. —Une permission? —Oui, mère... Celle de te quitter pour quelques jours. —Ah! Il se hâta de dire: —Tu sais que le docteur te trouve bien mieux et qu'il n'a prouvé plus aucune inquiétude à ton sujet... Si je te demande cette permission de m'éloigner de toi pendant quelques jours, c'est que j'ai l'assurance qu'une nouvelle crise ne surviendra pas... et que tu ne manqueras de rien ici en mon absence. —C'est que je sais que tu seras bien soignée et que je te retrouverai un peu plus forte, un peu plus vaillante encore. Madame Daubien, la tête appuyée à l'oreiller, les paupières closes, ne répondit pas tout de suite. L'ingénieur avait senti ses paupières mais tressaillir dans les sienes. Un soupir avait été étouffé par ses lèvres ridées. Enfin elle balbutia: —C'est toujours à Paris, n'est-ce pas, que tu veux aller? Et lui, tout bas: —C'est toujours à Paris... oui. —Alors tu perdras dans cette